

# Guide d'utilisation TERMDAT

## Fiche signalétique

Nom complet : TERMDAT - La banque de données terminologiques de l'administration fédérale

Url : <https://www.termdat.bk.admin.ch/search>

Type : banque de données terminologiques = renseigne sur les termes et leur usage

Producteur : Services linguistiques centraux, Section de terminologie de la Chancellerie fédérale

Contenu : fiches terminologiques regroupant les termes dans les langues nationales suisses

Utilité : utiliser adéquatement la terminologie multilingue applicable en Suisse, essentiellement juridique et administrative, ainsi que de divers domaines comme : agriculture, commerce, culture, défense, énergie, politique, etc.

## Fonctionnement

### 1. Recherche

La page d'accueil de TERMDAT propose en premier lieu une recherche simple (sur une ligne), qu'on peut développer en cliquant sur le bouton « Recherche avancée ».



Image 1 : accueil de TERMDAT

On constate que des paramètres sont réglés par défaut :

- La priorité est donnée
  - aux fiches émanant du Bureau de terminologie ACH (Administration fédérale suisse)
  - aux fiches validées
- la recherche s'effectue dans les champs Terme, Abréviation, Métadonnées, Appellation et Phraséologie
- Toutes les langues sources et cibles Allemand, français, italien, romanche et anglais sont sélectionnées

NB. Dès qu'un paramètre est changé par rapport à cette configuration par défaut, la case « Recherche avancée » est affublée d'un petit « ✓ » dans un cercle gris pour indiquer que la recherche complexe (avancée) est activée.

### 1.1 Paramétrages possibles

(a) L'activation des curseurs « prioritaire » agit comme un tri des résultats. Dans l'image 1, les fiches de l'ACH seront montrées en premier, viendront ensuite les fiches émanant d'autres bureaux. Si le commutateur est grisé (priorité non activée), l'information du champ est alors considérée comme un filtre. Dans l'image 1, si le bureau de terminologie présentait le bouton sur la gauche et grisé, seules les fiches de l'ACH apparaîtraient dans les résultats.

(b) La zone « Recherche dans » permet de lancer des recherches plus ou moins précises :

- Terme et Appellation produiront un nombre **restreint** de résultats car la recherche n'est effectuée que sur les entrées (vedettes) des fiches
- Abréviation, Définition, Contexte, Métadonnées, Phraséologie, Note, Source, Pays produiront un nombre plus **important ou autrement pertinent** de résultats, car ce sont d'autres sections (champs) de la notice qui sont interrogés

(c) Si le champ Recherche (simple) accepte toute chaîne de caractères, les champs Bureaux de terminologie, Domaines / Sous-domaines, Collections terminologiques et Glossaires ne peuvent être remplis qu'au moyen des listes déroulantes proposées.

(d) L'utilisation de l'\* au début ou à la fin du terme recherché permettra de compléter le mot à gauche ou à droite :

- amt → Amt
- \*amt → Versatzamt, Migrationsamt, Richteramt, etc.
- amt\* → Amtsgericht, Amtsverweigerung, Amtsbudget, etc.

## 2. Résultats

The screenshot displays a search interface for the term "bundesamt". At the top, the search bar contains "bundesamt" and the language is set to "Allemand, Français, Italien, Romanche, A...". The search results are displayed in a list on the left, with the first result, "Bundesamt", highlighted. The main content area shows the detailed entry for "Bundesamt" in German, including its definition and source information. The right sidebar provides additional metadata such as the entry ID (57181), the terminology bureau (ACH - Administration fédérale suisse), and the collection (EWS17 - Petit dictionnaire fédéral). The status of the entry is marked as "Fiche validée".

Image 2 : présentation des résultats

La recherche de « bundesamt » dans les « Termes » (fiches validées uniquement) produit 6 résultats. L'interface est divisée en 3 sections :

- à gauche, la liste des résultats sous forme de fiches condensées
- au milieu, le détail de la fiche sélectionnée avec découpage par langue (en mode vertical)
- à droite, les « Données d'en-tête » qui sont des informations supra-linguistiques de la fiche : ID (numéro), Bureau de terminologie, Collection terminologique, Statut de la fiche (validée ou de travail), Code de fiabilité, Domaines, et Etat des modifications

Chaque fiche (partie centrale) comporte plusieurs champs (dont la présence est plus ou moins optionnelle) :

Champ	Commentaires
Terme ou Appellation	Vedette / entrée de la fiche ; le Terme est un concept général (p. ex. lac / office fédéral), alors que l'Appellation est un concept unique (p. ex. le Léman / Office fédéral de la culture)
Abréviation	
Phraséologie	Indication de co-occurents, collocations, locutions
Définition	
Note	Informations complémentaires
Contexte	Terme en contexte tel qu'il apparaît dans une source choisie
Pays	Mentionne le pays d'application
Métadonnées	Indication de synonymes et de variantes
Renvoi	Renvoi vers une autre fiche (un autre Terme) TERMDAT

Certaines sections sont assorties d'une source (« Source terme », « Source Définition », etc.)



NB. Chaque langue peut présenter un ou plusieurs Terme(s) ; voir l'image 2 qui donne successivement « office fédéral » et « office » comme termes. L'ordre d'apparition dépend de l'usage.

Entre outre, la présentation des résultats permet d'apporter certaines nuances :

- Les fiches vertes sont les fiches validées par la Section de terminologie (ACH)
- Les fiches jaunes sont les fiches de travail de la Section de terminologie (ACH) qui n'ont pas encore été validées
- Les fiches grises sont les fiches qui n'ont **pas** été saisies par la Section de terminologie (par ex. fiches cantonales ou fiches d'autres bureaux de terminologie)
- Les mots qui apparaissent en grisé ou biffés sont jugés rares, désuets ou à éviter

[Aide en ligne](#) (accessible au moyen du symbole « ? » en haut à droite de l'interface TERMDAT)

Contact Bibliothèque : [Olivia.Huguenin-Dumittan@unige.ch](mailto:Olivia.Huguenin-Dumittan@unige.ch)